



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



40^{ème} réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 7-8 novembre 2012

UNEP/CMS/StC40/4.1

PROJET DE RAPPORT DE LA 38^{ème} RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

Bergen, Norvège, 19 novembre 2011

Point 1 de l'ordre du jour: Allocutions d'ouverture et introductions

1. M. Mohammad Saud A. Sulayem (Président) a souhaité la bienvenue aux membres du Comité permanent, observateurs, partenaires, partisans et au pays hôte, la Norvège, et a invité la Secrétaire exécutive de la CMS à prononcer son allocution d'ouverture. La liste des participants est jointe en Annexe 3 au présent rapport.

2. Mme. Elizabeth Maruma Mrema (Secrétaire exécutive, PNUE/CMS) a salué et remercié le Président du Comité permanent, les représentants du Gouvernement hôte et les autres délégués. Elle a remercié en particulier la Norvège pour les efforts considérables déployés pour accueillir la COP et les réunions associées, et a souhaité la bienvenue aux Secrétariats des autres Accords multilatéraux sur l'environnement, au PNUE, aux partenaires, aux ONG et aux collègues. L'aide du Groupe de travail du Comité permanent qui a revu et amendé les projets de documents a été particulièrement précieuse.

3. Mme. Mrema a ensuite fait la synthèse des principales réalisations de la CMS depuis la COP9, donnant des informations sur les plans de travail conjoints avec d'autres Accords multilatéraux sur l'environnement (CITES, CDB et Convention de Ramsar), le budget et le processus relatif à la structure future, la dotation en personnel, les préparatifs de la COP10, le rôle du Comité permanent chargé de revoir et d'amender les documents de la COP et la responsabilité du Comité permanent actuel qui doit aider à trouver les membres du nouveau Comité permanent pour la prochaine période triennale.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

4. Le Président a présenté le document UNEP/CMS/StC38/Doc.2: *Ordre du jour provisoire annoté*. Il n'y a pas eu de propositions d'amendements et l'ordre du jour a été adopté. L'ordre du jour et la liste des documents est jointe en Annexe 1 et l'Annexe 2 au présent rapport.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption du Rapport de la 37^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS

5. Le Président a présenté le document UNEP/CMS/StC38/Inf.2: *Projet de rapport de la 37^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS*. Aucun commentaire n'étant parvenu au Secrétariat et rien n'ayant été ajouté à la réunion, le document a été accepté et approuvé.

Actions et décisions

Le Comité permanent a accepté et approuvé le Rapport de la 37^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS.

Point 4 de l'ordre du jour: Rapport intérimaire sur les activités menées depuis la 37^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS

6. Mme. Mrema a fait une brève présentation orale, notant que les questions liées à ce point seraient traitées plus en détail au titre des points 5, 7 et 8 de l'ordre du jour.

Point 5 de l'ordre du jour: Coopération avec d'autres Secrétariats de AME

7. M. Bert Lenten (Secrétaire exécutif adjoint) a résumé les activités entreprises dans le cadre des Plans de travail conjoints avec d'autres Secrétariats d'Accords multilatéraux sur l'environnement. Les nouveaux plans de travail conjoints pour 2012-2014 reflètent le Plan stratégique de la CMS, la vision stratégique de la CITES, le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, l'Objectif d'Aichi concernant la biodiversité et la vision stratégique de la Convention de Ramsar.

(a) *Plan de travail conjoint avec la CITES*

8. M. Lenten a résumé les activités menées dans le cadre du Plan de travail conjoint 2008-2012 avec la CITES. Des contributions volontaires de la France et de Monaco ont facilité la mise en œuvre du Plan de travail. En outre, la France a fourni une aide supplémentaire qui a permis d'engager une consultante, Véronique Herrenschmidt.

9. Au nombre des activités entreprises, citons l'harmonisation de la nomenclature pour les mammifères marins et terrestres, le travail commun concernant le MdE sur les requins et les réunions conjointes du MdE sur l'éléphant d'Afrique de la CMS et de la CITES/MIKE (Programme de suivi de l'abattage illégal des éléphants) en 2009 et 2011. D'autres exemples d'activités conjointes ont été la coopération avec les réunions du MdA sur l'antilope Saïga en 2010 s'engageant avec l'industrie pharmaceutique traditionnelle chinoise à appuyer le MdA sur l'antilope Saïga, la participation de la CITES avec la CMS au Comité technique sur le Gorille et aux activités de mise en application et la participation conjointe à une réunion en 2009 sur le faucon Sacre.

10. Le processus relatif au nouveau Plan de travail conjoint était le suivant : en août 2011, le Comité permanent de la CITES a commenté un projet de Plan de travail préparé par le Secrétariat et trois partenaires de la CITES (Allemagne, Nouvelle-Zélande et Etats-Unis d'Amérique) ont fourni des observations supplémentaires. Une fois que la 38^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS aura approuvé le Plan de travail conjoint, la 62^{ème} réunion du Comité permanent de la CITES, qui aura lieu en 2012, sera invitée à l'approuver.

11. Le programme de travail conjoint pour 2012-2014 comprend les activités suivantes:

- Harmonisation de la nomenclature pour les tortues marines;
- Comparaison des listes d'espèces entre elles et avec la Liste rouge de l'UICN;
- Apport coopératif au Plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins (également avec la FAO);
- Débat sur la collaboration concernant les tortues et d'autres espèces marines partagées;

- Collecte de fonds commune pour 12 projets transfrontiers concernant l'éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*);
- Collaboration pour une troisième réunion du MdE sur l'antilope Saïga (*Saigatatarica*) et le Plan de travail international à moyen terme pour l'antilope Saïga; et
- Coopération pour les questions d'application des mesures de conservation des Gorilles.

(b) Plan de travail conjoint avec la CDB

12. M. Lenten a décrit dans les grandes lignes l'historique et le processus de collaboration entre la CMS et la CDB pour la période 2012-2014. La coopération s'est poursuivie sous les auspices du Groupe de liaison sur la biodiversité, elle est décrite dans le document UNEP/CMS/Conf.10.28: *Rapport sur les synergies et les partenariats*. La collaboration a été renforcée en ce qui concerne les Lignes directrices de la CMS sur l'intégration des espèces migratrices dans les stratégies et les plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB). Un nouveau plan de travail conjoint a été demandé tant par la COP9 de la CMS que par la COP10 de la CDB, et une fois que les commentaires de la 38^{ème} réunion du Comité permanent seront insérés, la COP11 de la CDB sera invitée à approuver le plan de travail conjoint 2012-2014, qui comprend les activités suivantes:

- Collaboration en ce qui concerne la viande de brousse;
- Promotion des SPANB;
- Travaux communs concernant des questions transversales comme les changements climatiques; et
- Sensibilisation concertée et renforcement des capacités.

(c) Plans de travail conjoint avec la Convention de Ramsar

13. M. Lenten a décrit l'historique et le processus de collaboration entre la CMS et la Convention de Ramsar sur les zones humides pour la période 2012-2014. La CMS, l'AEWA et la Convention de Ramsar ont exécuté leur premier plan de travail conjoint durant la période 2003-2005 et ont continué à œuvrer depuis lors en ce qui concerne les équipes spéciales sur la grippe aviaire et les maladies des animaux sauvages, l'élaboration d'une politique sur les voies de migration aériennes, une Stratégie régionale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides des hautes terres andines et les missions consultatives de la Convention de Ramsar. En outre, la COP9 de la CMS et la COP10 de la Convention de Ramsar ont sollicité un nouveau Programme de travail conjoint. Une fois que les commentaires de cette 38^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS auront été insérés, la COP10 de la Convention de Ramsar sera invitée à approuver le Plan de travail 2012-2014, qui comprend les activités suivantes:

- Appui aux initiatives de politique nationale pour la mise en œuvre coordonnée des Conventions;
- Travaux visant à renforcer les réseaux écologiques en ce qui concerne les espèces migratrices et les zones humides;
- Recherche et réponses aux maladies des animaux sauvages;
- Projet du FEM sur les Dugongs (*Dugong dugon*) dans l'océan Indien occidental;
- Missions consultatives conjointes;
- Activités scientifiques et générales, par exemple, sur les eaux, les zones humides et les espèces migratrices au regard de l'économie des écosystèmes et de la biodiversité; et
- Sensibilisation concertée et renforcement des capacités.

14. Le Président a invité les participants au Comité permanent à faire des commentaires.
15. Mme Nancy Céspedes Lagos (Chili) a constaté que ces plans de travail conjoints exigeraient de la part du Secrétariat un travail long et intense. Elle s'est dite préoccupée de ce que des plans de travail excessivement ambitieux pourraient causer des difficultés aux Parties qui ne seraient peut-être plus en mesure de répondre à de fréquentes communications du Secrétariat.
16. M. David Morgan (CITES), se référant au document UNEP/CMS/StC38/Doc.3: *Coopération entre la CMS et la CITES*, a déclaré que cette coopération était importante pour des raisons d'efficacité et d'économie et que c'est en en tenant compte que le Plan de travail conjoint 2012-2014 avec la CITES avait été préparé. Il a donc jugé le Plan pratique, réalisable et pas excessivement ambitieux.
17. M. Morgan a ensuite détaillé des amendements mineurs au document UNEP/CMS/StC38/Doc.3 après sa présentation à la 61^{ème} réunion du Comité permanent de la CITES en juillet 2011. Il a communiqué par écrit ces amendements au Secrétariat de la CMS; ils concernent cinq passages dans l'Annexe 2 du document. Enfin, il a exprimé sa satisfaction au sujet de l'expansion du travail conjoint entre la CITES et la CMS, qui produit des résultats utiles et concrets. Il a souhaité que cela continue.
18. Mme. Gunn Paulsen (Norvège) a exprimé l'appui de la Norvège aux plans de travail conjoints, précisant qu'une coopération effective pourrait améliorer l'efficacité et éviter que le travail ne soit réalisé en double. Et d'ajouter que la présentation d'un projet de résolution de la CMS sur les changements climatiques et les espèces migratrices soumis à l'examen de la COP10 laissait à penser que la disponibilité de compétences scientifiques dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) pourrait être utile, et qu'une coopération formelle avec cet instrument pourrait être souhaitable.
19. M. Lok (Pays-Bas) a exprimé le soutien ferme des Pays-Bas à une coopération entre les Conventions car elle était synonyme de plus d'efficacité et d'économies. Il a demandé si la coopération scientifique faisait actuellement l'objet d'un débat avec les secrétariats d'autres Conventions, en particulier concernant la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Il s'est interrogé sur le volume de travail des secrétariats des conventions, faisant observer qu'habituellement la coopération renforçait l'efficacité mais ne réduisait pas nécessairement le volume de travail à effectuer. Il a demandé si le volume de travail diminuerait en confiant à un Accord multilatéral sur l'environnement la responsabilité de certaines questions au nom des autres et vice versa.
20. M. Lenten a répondu que les Secrétariats savaient depuis les premières années de coopération à l'époque où des plans de travail excessivement ambitieux engendraient une mise en œuvre laissant à désirer. Aujourd'hui, comme l'a expliqué M. Morgan (CITES), les plans de travail sont plus pratiques et réalisables. La coopération entre les conventions a souvent lieu en coulisses; ainsi, un membre du personnel de la CITES a aidé à la révision d'un document à la COP10 de la CMS, et il y aura une intervention réciproque de la part de la CMS à la prochaine COP de la CITES.
21. Répondant à une question de M. Lok concernant la coopération scientifique, M. Lenten a donné l'exemple des maladies des animaux sauvages, domaine où il y a souvent eu une étroite coopération avec la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Il a ajouté que le Groupe de liaison sur la biodiversité se réunissait chaque année et que l'un des thèmes de discussion actuel était la coopération avec l'IPBES.

22. La Secrétaire exécutive a ajouté que le Groupe de liaison sur la biodiversité constituait maintenant un forum conjoint relevant de la CDB pour tous les Accords multilatéraux sur l'environnement pour débattre de questions scientifiques d'intérêt commun. Elle a mentionné l'atelier de 2009 sur l'antilope Saïga en Chine et la réunion tenue récemment sur l'éléphant d'Afrique organisée avec le concours de la CITES. Elle a poursuivi en expliquant que l'IPBES était encore au premier stade de mise en place. Elle a enfin rappelé qu'une décision de la COP10 de la CDB tenue à Nagoya en 2010 avait reconnu la CMS comme partenaire chef de file pour les travaux de la CDB sur les espèces migratrices.

23. Mme. Marianne Courouble (France) s'est dite satisfaite du Programme de travail conjoint entre la CMS et d'autres Accords multilatéraux sur l'environnement, et s'est félicitée du fait que les objectifs soient réalisables et pas excessivement ambitieux. Elle a exprimé sa déception que les Annexes du document ne soient pas disponibles en français et a souligné l'importance pour les Parties non anglophones de disposer de documents dans les langues officielles de la Convention. Elle a demandé au Secrétariat de faire en sorte que toutes les langues de la Convention soient traitées à égalité. Elle a suggéré qu'il serait utile d'avoir un rapport résumant les activités déjà entreprises dans le cadre des plans de travail conjoints. La France entend soutenir les travaux menés conjointement par la CMS et la CITES mais souhaite être informée de ce qui a déjà été fait. Elle a en conclusion exprimé le souhait que le rapport de la réunion récente sur l'éléphant d'Afrique soit bientôt mis en ligne.

24. M. Lenten a répondu que le Secrétariat était très conscient du problème du retard dans les traductions. La tenue de si nombreuses réunions en parallèle au cours des prochains jours avait mené à des problèmes de capacité auxquels le Secrétariat s'efforçait de remédier. Il a promis qu'il tenterait d'établir un groupe de traducteurs techniques qui travailleraient sur les documents de la CMS. Il s'est aussi interrogé sur l'opportunité de tenir des réunions en parallèle étant donné que cela créait des goulets d'étranglement inutiles et ne se traduisait pas vraiment en économies substantielles car il y avait peu de chevauchements de présences dans les diverses réunions.

25. Mme. Melanie Virtue (Secrétariat), responsable du MdE sur l'éléphant d'Afrique, a ajouté que l'Annexe 1 du rapport de la CITES décrivait les activités des trois dernières années. Répondant à Mme Courouble, elle a précisé que le rapport de la Réunion sur l'éléphant d'Afrique était presque achevé et serait dès que possible mis en ligne sur le site web de la CMS peu après la COP10.

26. M. Abdul Munaf Qaimkhani (Pakistan) a approuvé l'idée que la CMS devrait envisager de coopérer plus formellement avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). En tant que Convention efficace et importante, le travail de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les régions arides et semi-arides la rendait particulièrement importante pour la CMS, et il a estimé qu'une coopération formelle avec cette Convention serait très appropriée pour la CMS.

27. A cet égard, et se référant également au premier commentaire de Mme Paulsen concernant la UNFCCC, la Secrétaire exécutive a confirmé qu'il n'existait pas d'accord de coopération officiel entre la CMS et la CCNUCC ou la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD). Toutefois, les Conventions partagent des locaux à Bonn et la coopération ponctuelle existante se poursuivra. La possibilité d'établir des liens plus formels sera réexaminée en tenant compte des leçons tirées à ce jour, sous réserve de l'approbation du Comité permanent. Si des accords de coopération devaient être formalisés, compte tenu des capacités limitées, une mise en route progressive serait conseillée.

28. M. Morgan, se référant de nouveau à l'intervention précédente de M. Lok, a ajouté que les activités relevant du Plan de travail conjoint CMS/CITES n'étaient normalement entreprises que si des fonds étaient disponibles. L'Annexe 2 du document UNEP/CMS/StC38/Doc.3 comprenait le libellé «sous réserve d'un financement supplémentaire», de sorte que le volume de travail du personnel du Secrétariat n'augmente pas outre mesure. Quant à la question des apports à l'IPBES, M. Morgan a déclaré que les présidents des organes subsidiaires scientifiques des Accords multilatéraux sur l'environnement portant sur la biodiversité avaient émis une déclaration conjointe à la première réunion de l'IPBES tenue récemment, indiquant qu'ils travaillaient de concert à un niveau scientifique, sinon au niveau du Secrétariat.

Actions et décisions

Le Comité permanent a accepté et approuvé les Plans de travail conjoints et le Secrétariat a pris note de la discussion.

Point 6 de l'ordre du jour: Election des nouveaux membres du Comité permanent

29. Mme. Mrema a rappelé aux participants que l'Article 9 du Règlement intérieur du Comité permanent et la Résolution 9.15 de la CMS traitaient de la composition du Comité permanent. La Résolution 9.15 a élargi la composition du Comité permanent, qui comprend maintenant trois représentants régionaux de l'Afrique, trois de l'Europe, deux de l'Asie, deux de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Caraïbes, un de l'Océanie et un (vacant) de l'Amérique du Nord, ainsi qu'un Dépositaire (l'Allemagne) et les gouvernements hôtes des COP précédentes et de la COP actuelle. Chacun a un suppléant. Un membre ne peut être réélu qu'une seule fois. Cela signifie que le Président changera après la présente réunion, l'Arabie saoudite ayant rempli deux mandats consécutifs au Comité. Mme Mrema a invité instamment les membres actuels à faciliter l'élection d'un nouveau Comité permanent en nommant de nouveaux membres et en aidant à identifier les membres ayant droit à être réélus.

30. Le Président a encouragé les membres à se consulter et à nommer les membres du Comité permanent. Il a souligné l'importance des membres assumant un second mandat car ils apportent continuité, expérience et connaissances institutionnelles. Le Secrétariat rencontrera les chefs de délégation le dimanche 20 novembre 2011 pour examiner cette question parmi d'autres.

31. Mme. Mrema a rappelé aux membres que la première réunion du nouveau Comité permanent se tiendra le vendredi 25 novembre 2011, l'après-midi, juste après la clôture de la COP10. Cette réunion aura pour tâche principale de nommer un Président et un Vice-président et de fixer la date de la prochaine réunion.

Point 7 de l'ordre du jour: Etat d'avancement des préparatifs pour la COP10 de la CMS

32. M. Lenten a confirmé que tout était prêt pour la COP. La cérémonie d'ouverture est prévue dimanche 20 novembre 2011 à 14 heures. Seront présents Son Altesse le Prince Bandar Al-Saud d'Arabie saoudite et M. Erik Solheim, Ministre norvégien de l'environnement. La cérémonie sera suivie d'une réception organisée par le Gouvernement norvégien. Les sessions de travail de la COP auront lieu du lundi 21 novembre au vendredi 25 novembre 2011, commençant tous les jours à 9 heures du matin. Il y aura des réunions plénières le lundi matin, le mercredi après-midi et le vendredi après-midi, avec toutes les autres sessions, comprenant celle du Comité plénier. Ces groupes de travail examineront le Faucon Sacré (*Falco cherrug*), les questions de prises accessoires et marines, le processus relatif à l'élaboration du nouveau Plan stratégique ainsi que le budget et le processus relatif à la structure future. Les deux dernières questions sont interdépendantes mais

normalement le budget est examiné par les Parties seulement et il n'est pas encore établi clairement comment les deux thèmes pourraient être associés. Il est possible que ce groupe de travail agisse en parallèle avec les sessions plénières et du Comité plénier.

33. Mme. Monika Lesz (Pologne) a proposé de lier les débats concernant le budget et du processus relatif à la structure future en commençant à les examiner dans un groupe ouvert, puis de fermer le groupe pour le débat sur le budget.

34. Mme. Mrema a précisé que la réunion des chefs de délégation aura lieu le 20 novembre 2011 à 20 heures dans une salle qui sera indiquée par la suite.

Actions et décisions

Le Comité permanent a pris note des préparatifs pour la COP10.

Point 8 de l'ordre du jour: Documents fondamentaux et projets de résolutions: gestion et suivi

35. M. Lenten a souligné que les documents portant sur le budget avaient été préparés en vue d'un examen détaillé durant la COP et que la présente réunion ne devait l'examiner que dans ses grandes lignes. Il a expliqué que le budget était présenté sous la forme de six scénarios montrant ce qui pourrait être fait avec six niveaux d'augmentation allant de 0 pour cent à 25 pour cent. On a opté pour cette approche pour montrer clairement aux Parties ce qu'elles obtiendront avec leur argent sous chaque scénario.

36. Il a ajouté qu'il avait été reproché au processus relatif à la structure future de manquer de clarté quant aux sources de financement à un moment où les ressources de la Convention étaient déjà utilisées au maximum. La Convention a un budget de six millions d'euros pour trois ans, à utiliser partout dans le monde. Au cas où il n'y aurait pas d'augmentation substantielle du budget, il faudrait établir clairement ce qui pourra être fait et ce qui ne pourra pas l'être. Les 19 MdE (dont trois seulement sont bien financés) dépendent des contributions volontaires. En l'absence d'une augmentation substantielle du budget, il faudra dire clairement ce qui restera sans financement. Il importe de ne pas susciter d'attentes irréalistes.

37. M. Biber (Suisse) a répondu aux observations de M. Lenten au sujet du processus relatif à la structure future, suggérant qu'il ne faudrait pas l'examiner uniquement par rapport au budget, mais plutôt en pensant à l'avenir de la CMS et de ses activités pour améliorer le statut de conservation des espèces migratrices. Il a exhorté les Parties à examiner le contenu et pas seulement les coûts, et à ne pas oublier que des coûts à court terme pourraient être compensés par des économies à long terme grâce à une efficacité accrue.

38. Le Président a noté qu'un rapport de la présente réunion sera rédigé et présenté comme contribution à la COP.

Point 9 de l'ordre du jour: Rapport du Président du Conseil scientifique sur les résultats de la 17^{ème} réunion du Conseil

39. Le Président du Conseil scientifique, M. John Mshelbwala a fait rapport sur la réunion qui avait eu lieu les deux jours précédents. Le rapport de la réunion sera présenté un ou deux jours après comme contribution à la COP. La réunion s'étant déroulée dans des délais extrêmement serrés, la qualité de certains résultats s'en est ressentie. Des décisions importantes ont été prises, notamment sur les projets de Résolutions, le processus relatif à la structure future, les débris marins, le Programme de petites subventions, ainsi que sur les sites critiques et les réseaux écologiques. Les rapports des groupes de travail thématiques et taxonomiques ont souffert du manque de temps. Un nouveau Président, M. Fernando Spina (Italie) a été élu et le nouveau Vice-président est Mme. Malta Qwathekana (Afrique du Sud).

40. Mme. Lesz (Pologne) a demandé où et quand les documents nouveaux et amendés produits par le Conseil scientifique seront disponibles.

41. M. Lenten a répondu que les Résolutions révisées seraient annexées aux projets de résolutions originaux et affichées sur le site web de la CMS dès que le Secrétariat aura fini d'y travailler au cours des prochains jours. Les amendements à ces documents seront bien visibles grâce à des corrections apparentes, ce qui permettra aux délégués de comparer aisément les textes originaux et amendés.

42. M. Trevor Salmon (Royaume-uni) a demandé à être informé sur l'état d'avancement des documents provenant du Conseil scientifique et s'ils constituaient des recommandations officielles du Conseil à la COP.

43. M. Lenten a répondu que tenir la réunion du Conseil scientifique juste avant la COP posait des problèmes, contrairement à la situation à l'AEWA où le Comité technique se réunit six mois avant la MOP. La réunion du Conseil scientifique ne s'est terminée qu'à 20 heures le vendredi de la semaine précédant la COP, qui commence à 9 heures le lundi. Les documents doivent encore être finalisés et traduits et sont mis en ligne sur le site web toutes les heures dès qu'ils sont disponibles. Le Secrétariat fait tout ce qui est en son pouvoir pour les diffuser durant le week-end précédant la COP.

44. M. Mshelbwala est convenu qu'une réunion du Conseil scientifique juste avant la COP n'était pas ce qu'il y avait de mieux à faire pour la Convention; cela n'était pas pratique et ne permettait pas de faire de grandes économies. Il a recommandé que le Conseil scientifique se réunisse trois ou six mois avant chaque COP.

Actions et décisions

Le Comité permanent a pris bonne note du Rapport du Président du Conseil scientifique.

Point 10 de l'ordre du jour: Lieu et date de la 39^{ème} Réunion du Comité permanent

45. Mme. Mrema a annoncé que la prochaine réunion aura lieu dans la même salle que la présente réunion, à 17 heures ou une demi-heure après la clôture de la COP10 le vendredi 25 novembre 2011.

Point 11 de l'ordre du jour: Autres questions

46. M. Qaimkhani (Pakistan) a présenté à la Secrétaire exécutive des affiches produites pour la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et un film documentaire sur le thème de la migration des oiseaux.

47. Le Président a remercié M. Qaimkhani. Il a ensuite rappelé que la CMS cherchait une Partie qui souhaiterait accueillir la prochaine COP. Il a estimé qu'il serait préférable que la COP ait lieu plus tôt dans l'année.

Point 12 de l'ordre du jour: clôture de la Réunion

48. Le Président a fait observer qu'avec la clôture de cette réunion son mandat comme Président du Comité permanent s'était achevé. Il a conclu la réunion en remerciant chaleureusement tous ceux qui avaient travaillé avec lui pendant ces années et qui l'avaient aidé à remplir son rôle.

ANNEXE 1 au rapport de StC38

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Lieu: Centre de Conférence Salem, Bergen

Horaires: 09h00 -12h00

1. Allocations d'ouverture et introductions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport de la 37^{ème} réunion du Comité permanent
4. Rapport d'avancement des activités depuis la 37^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS
5. Coopération avec d'autres Secrétariat d'AEM
 - (a) Plan de travail commun avec la CITES
 - (b) Plan de travail commun avec la CBD
 - (c) Plan de travail commun avec Ramsar
6. Procédure à suivre pour l'élection de nouveaux membres du Comité permanent
7. L'état de préparations pour la COP10 de la CMS
 - (a) Résumé du travail préparatif
 - (b) Arrangements logistiques et procédures
 - (i) Composition de la réunion: Comité, Groupe de travail et Président/Vice-Président
 - (ii) Calendrier de la Conférence comprenant la réunion des donateurs, la table ronde des AEM, évènements associés et autres réunions
 - (iii) Règles de procédure de la COP10
 - (iv) Pouvoirs et droit de vote
8. Les documents clés et projet de résolutions: traitement et suivi
 - (a) Budget 2012-2014 de la CMS
 - (b) Aperçu général de la "Structure future" de la CMS examen et options proposées
 - (c) Rapport à la COP du Président du Comité permanent
9. Rapport du Président du Conseil scientifique sur les résultats de la 17^{ème} réunion du Conseil
10. Date et lieu de la 39^{ème} réunion du Comité permanent
11. Divers
12. Clôture de la réunion

ANNEXE 2 au rapport de StC38

LISTE DES DOCUMENTS

Symbole	Titre du Document
Documents de réunion	
PNUE/CMS/StC38/1	Ordre du Jour provisoire
PNUE/CMS/StC38/2	Ordre du Jour annoté provisoire/
PNUE/CMS/StC38/3	Coopération entre la CMS et CITES
PNUE/CMS/StC38/4	Coopération entre CMS et CBD
PNUE/CMS/StC38/5	Coopération entre la CMS et Ramsar
PNUE/CMS/StC38/6	Liste des Documents
Documents d'information	
PNUE/CMS/StC38/Inf.1	Rapport de la 36 ^{ème} Réunion du Comité Permanent
PNUE/CMS/StC38/Inf.2	Rapport de la 37 ^{ème} Réunion du Comité Permanent
PNUE/CMS/StC38/Inf.3	Ordre du Jour provisoire
PNUE/CMS/StC38/Inf.4	Liste de participants provisoire
Documents pertinents de la réunion COP10	
PNUE/CMS/Conf.10.1	Ordre du jour provisoire
PNUE/CMS/Conf.10.2	Ordre du jour provisoire annoté/
PNUE/CMS/Conf.10.3	Calendrier provisoire de la COP10 de la CMS et des Réunions associées
PNUE/CMS/Conf.10.5	Règlement intérieur provisoire de la dixième session de la Conférence des Parties
PNUE/CMS/Conf.10.7	Rapport du Président du Comité Permanent
PNUE/CMS/Conf.10.8	Rapport du Président du Conseil scientifique
PNUE/CMS/Conf.10.18b	Projet de Budget 2012-2014
PNUE/CMS/Conf.10.20	Convention sur les espèces migratrices: structure future phase III
Projets de Résolution pertinents de la réunion COP10	
PNUE/CMS/Res.10.1	Financier et administrative et Termes de Référence pour l'Administration du Fonds d'Affectation spéciale
PNUE/CMS/Res.10.9	Structure et stratégies futures de la CMS et de la famille

ANNEXE 3 au rapport de StC38

LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS/LISTA DE PARTICIPANTES

SAUDI ARABIA/ARABIE SAOUDITE/ ARABIA SAUDITA (Chairman/Président/Presidente)

H.R.H. Prince
Bandar bin Saud bin Mohammad Al Saud
Secretary General
The Saudi Wildlife Commission
P.O. Box 61681
Riyadh 11575
Tel: (+966 1) 441 8700
Fax: (+966 1) 441 0797
E-mail: info@swc.gov.sa

Mr. Mohammad Saud A. Sulayem
Advisor on International Cooperation
The Saudi Wildlife Commission
P.O. Box 61681
Riyadh 11575
Tel: (+966 1) 4418413
Fax: (+966 1) 4418413
E-mail: msulayem2@yahoo.com

GHANA (Vice-Chairman/Vice-président/Vice-Presidente)

Prof. Alfred Oteng-Yeboah
National Biodiversity Committee Chair
Council for Scientific and Industrial
Research
Ghana Forestry Commission
C/o. CSIR
P.O. Box M32
Accra
Tel: (+233 24) 477 2256
Fax: (+233 21) 777 655
Email: otengyeboah@yahoo.co.uk

MEMBERS/MEMBRES/MIEMBROS

AFRICA/AFRIQUE/ÁFRICA

Ghana

Mr. Nana Kofi Adu-Nsiah
Executive Director
Forestry Commission, Wildlife Division
MB 239
Accra
Tel: (+233) 244 107143
E-mail: adunsiah@yahoo.com

Senegal/Sénégal

Col. Ousmane Kane
Directeur Adjoint
Direction des Parcs Nationaux
P.O. Box 5135
Dakar Fann
Tel: (+221) 775550578
E-mail: oussou77@hotmail.com

Tunisia/Tunisie/Túnez

M. Khaled Zahzah
Sous-directeur de la chasse et des parcs
Direction générale des forêts
30, rue Alain Savary
1002 Tunis
Tel: (+216 71) 786833
Fax: (+216 71) 794107
E-mail: khaledzahzah2000@yahoo.fr;
khaledzahzah@yahoo.fr

ASIA/ASIE/ASIA

Saudi Arabia/Arabie Saoudite/Arabia Saudita

Mr. Ahmed Boug
General Director
National Wildlife Research Center
Saudi Wildlife Authority
11575 Riyadh
Tel: (+966) 27481305
Fax: (+966) 505328094
E-mail: boug2010@gmail.com

Pakistan/Pakistan/Pakistán

Mr. Abdul Munaf Qaimkhani
Deputy Inspector General (Forests) / Conservator
Wildlife
Planning Commission, Planning and Development
Division, Government of Pakistan, Islamabad
Enercon Building, G-5/2
44000Islamabad
Tel: (+92 51) 9245585
Fax: (+92 51) 9245598
E-mail: amqaimkhani@yahoo.com

**SOUTH & CENTRAL AMERICA AND
CARIBBEAN/SUD & AMERIQUE
CENTRALE ET CARAÏBES/AMERICA
DEL SUR Y CENTRAL Y EL CARIBE****Chile/Chili/Chile**

Ms. Nancy Cespedes Lagos
Deputy Chief of Environment Department
Ministry of Foreign Affairs of Chile
Teatinos 180, 13th floor
Santiago
Tel: (+56 2) 8274718
E-mail: ncespedes@minrel.gov.cl

EUROPE/EUROPE/EUROPA**Netherlands/Pays-Bas/Países Bajos**

Mr. Martin Lok
Policy Coordinator/Head of Unit
Ministry of Agriculture, Nature and Food
Quality
Nature Directorate
P.O. Box 20401
2500 EK Den Haag
Tel: (+31 6) 48132438
E-mail: m.c.lok@minlnv.nl

Poland/Pologne/Polonia

Ms. Monika Lesz
Counsellor to the Minister
Ministry of Environment
Wawelska 52/54 Stv
00-922 Warszawa
Tel: (+48 22) 5792667
Fax: (+48 22) 5792730
E-mail: monika.lesz@mos.pov.pl

OCEANIA/OCEANIE/OCEANIA**Philippines/Filipinas**

Mr. Manuel Gerochi
Under Secretary
Department of Environment and Natural
Resources (Denr)
Visayas Avenue, Diliman
1100 Quezon City
Tel/Fax: (+632) 926-2567
E-mail: useclands@yahoo.com

**Germany/Allemagne/Alemania
(Depositary/Dépositaire/Depositario)**

Dr. Elsa Nickel
Deputy Head of Unit
Deputy Director General
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schumann-Platz 3
53175 Bonn
Tel: (+49 228) 3052605
Fax: (+49 228) 3052684
E-mail: elsa.nickel@bmu.bund.d

Mr. Gerhard Adams
Head of Division
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schuman-Platz 3
53175 Bonn
Tel: (+49 228) 99 3052631
Fax: (+49 228) 99 3052684
E-mail: gerhard.adams@bmu.bund.de

Mr. Oliver Schall
Deputy Head of Unit NI5
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schuman-Platz 3
D-53175 Bonn
Tel: +49 228 3052632
Fax: +49 228 3052684
E-mail: oliver.schall@bmu.bund.de

**Norway/Norvege/Noruega
(Host/Hôte/Anfitrión)**

Ms. Gunn M. Paulsen
Head of Division
Directorate for Nature Management
Tungasletta 2
N-7485 Trondheim
E-mail: Gunn.Paulsen@dirnat.no

Mr. Øystein Størkensen
Principal Advisor
Directorate for Nature Management
Tungasletta 2
N-7485 Trondheim
Tel: (+47 735) 80500
Fax: (+47 735) 80501
E-mail: oystein.storkensen@dirnat.no

ALTERNATE MEMBERS/MEMBRES SUPPLEANTS/MIEMBROS SUPLENTES

AFRICA/AFRIQUE/ÁFRICA

South Africa/Afrique du sud/Sudáfrica

Ms. Nopasika Malta Quathekana
Senior Policy Advisor
Biodiversity and Conservation
International Biodiversity and Heritage
Cooperation
Department of Environmental Affairs
Private Bag X447
Pretoria 001
Tel: (+27 123) 103067
Fax: (+27 123) 201714
E-mail: mqwathekana@environment.gov.za

Ms. Wilma Lutsch
Director Biodiversity Conservation
Department of Environmental Affairs
315 Pretorius, X447
0001 Pretoria
Tel: (+27 21) 3103694
E-mail: wlutsch@environment.gov.za

Uganda/Ouganda

Mr. Akankwasah Barirega
CMS Scientific Counselor for Uganda
Ministry of Tourism, Wildlife and Antiquities
Parliamentary Avenue, P.O. Box 7103
256 Kampala
Tel: (+256 77) 2831348
E-mail: abarirega@mtti.go.ug

Ms. Humbulani Mafumo
Deputy Director Conservation Management
Department of Environmental Affairs
315 Pretorius
X447
0001 Pretoria
Tel.: (+27 123) 103712
Fax: (+27 123) 103714
E-mail: hmafumo@environment.gov.za

ASIA/ASIE/ASIA

**Islamic Republic of Iran/
République islamique d'Iran/
República Islámica del Irán**

Mr. Majid Kharrazian Moghaddam
Deputy of Biodiversity and Wildlife Bureau
Department of Environment
Pardisan Park, Hakim Highway
14155-7383 Tehran
Tel: (+98 21) 88233242
Fax: (+98 21) 88233091
E-mail: mkhmoghaddam@yahoo.com

Dr. Monde Lategan Dutoit Mayekiso
Deputy Director-General
Department of Environmental Affairs
East Pier Shed 2, East Pier Road
52126
8002 Cape Town
Tel.: (+27 21) 8192410
Fax: (+27 21) 8192444
E-mail: mmayekiso@environment.gov.za

Mr. Sadegh Sadeghi Zadegan
National Manager
UNEP/GEF Siberian Crane Wetlands Project
Hemmat Highway, Pardisan Eco-Park
Department of Environment
Natural Environment & Biodiversity Division
P.O. Box 14155
7383 Teheran
E-mail: sadegh64@hotmail.com

Ms. Sarika Singh
Production Scientist A
Department of Environmental Affairs
35, Redcliffe close, X2
8012 Roggebay
Tel.: (+27 21) 4023137
E-mail: ssingh@environment.gov.za

EUROPE/EUROPE/EUROPA

France/Francia

Mme. Marianne Courouble
Chargée de mission "Affaires internationales"
DGALN/DEB/SDPEM, Ministère de
l'Ecologie, du Développement Durable
Arche sud
92055 La Défense cedex
Tel: (+33 1) 40813190
Fax: (+33 1) 40817471
E-mail: marianne.courouble@developpement-durable.gouv.fr

Georgia/Géorgie/Georgia

Ms. Irina Lomashvili
Main Specialist of the Biodiversity Protection
Service, Focal Point for CMS
Ministry of Environment Protection of Georgia
6, Gulua Street
114 Tbilisi
Tel: (+995 32) 272 72 31
Fax: (+995 32) 272 72 31

OCEANIA/OCEANIE/OCEANIA

New Zealand/Nouvelle-Zélande/Nueva Zelandia

Mrs. Nicola Scott
Senior International Relations Advisor
Department of Conservation
18-32 Manners Street
6143 Wellington
Tel: (+64) 74713197
Fax: (+64) 4 3813057
E-mail: nscott@doc.govt.nz

Dr. Wendy Jackson
Senior International Partner Liaison
Department of Conservation
Manners Street
6143 Wellington
Tel: (+64) 44713106
Fax: (+64) 43813057
E-mail: wjackson@doc.govt.nz

PARTY OBSERVERS/PARTIES OBSERVATRICES/PARTES OBSERVADORAS

Belgium/Belgique/Bélgica

Ms. Els Martens
Coordination Policy Division
Agency for Nature & Forests
Flemish Government
Koning Albert II Laan 20
1000 Brussels
Tel: (+32 47) 8551256
E-mail: els.martens@lne.vlaanderen.be

Hungary/Hongrie/Hungría

Mr. Zoltán Czirák
Counsellor
Ministry of Rural Development
Kossuth tér 11
1055 Budapest
Tel: (+36 20) 544 5991
E-mail: zoltan.czirak@vm.gov.hu

Egypt/Egypte/Egipto

Dr. Moustafa Fouda
Minister Advisor
Ministry of State
30 Misr Helwan
11728 Cairo
Tel: (+202 252) 74700
Fax: (+202 252) 74700
E-mail: foudamos@link.net

Mr. Attila Brankovics
Former President
Birdlife Hungary
Vikár Béla ut 19
1181 Budapest
Tel: (+36 20) 3105414
E-mail: attila.brankovics@gmail.com

European Union/Union Européenne/ Unión Europea

Mr. Paulo Domingos Paixão
Policy Officer
European Commission
Avenue de Beaulieu, 5
1160 Bruxelles
Belgium
Tel: (+32 2) 2966940
E-mail: paulo.domingos-paixao@ec.europa.eu

Mr. Matyas Prommer
Expert, MME
Költö u. 21
1121 Budapest
Tel: (+36 20) 553 1296
E-mail: mprommer@yahoo.com

India/Inde/India

Dr. Sivakumar Kuppasamy
Scientist
Wildlife Institute of India
Chandrabani 18
248001 Dehradun
Tel: (+91 135) 2640112
Fax: (+91 135) 2640117

Mr. Ashish Kumar Srivastava
Inspector General of Forests (Wildlife)
Ministry of Environment and Forests
Government of India
Paryavaran Bhawan, C.G.O. Complex 0
New Delhi-110003
Tel: (+91 11) 24360467
Fax: (+91 11) 24363685
E-mail: aksmoef@gmail.com

Kenya

Mr. Samuel Kasiki
Deputy Director
Biodiversity Research & Monitoring
Kenya Wildlife Service
Langata
P.O. Box 40241
00100 Nairobi
Tel: (+254 20) 6000800
Fax: (+254 20) 6003792
E-mail: skasiki@kws.go.ke;
jgichiah@kws.go.ke

Switzerland/Suisse/Suiza

Dr. Olivier Biber
Head International Biodiversity Matters Unit
Federal Office for the Environment (FOEN)
3003 Berne
Tel: (+41 31) 323 0663
Fax: (+41 31) 324 7579
E-mail: olivier.biber@bafu.admin.ch

United Kingdom/Royaume-Uni/Reino Unido

Mr. Trevor Salmon
Head of CITES and International Species
Protection
Department for Environment, Food and
Rural Affairs (DEFRA)
1/08C, Templequay House
2 The Square
Bristol BS1 6EB
Tel: (+44 117) 372 8384
Fax: (+44 117) 372 8373
E-mail: trevor.salmon@defra.gsi.gov.uk

Ms. Clare Hamilton
Lawyer, Department for Environment, Food
and Rural Affairs (DEFRA)
Ergon House, Horseferry Road
London SW1P 2AL
Tel: (+44 207) 2380533
E-mail: clare.hamilton@defra.gsi.gov.uk

Mr. James Williams
Indicators and Reporting Manager
Joint Nature Conservation Committee
Monkstone House, City Road
PE1 1JY Peterborough
Tel: (+44 1733) 866868
Fax: (+44 1733) 555948
E-mail: james.williams@incc.gov.uk

**NON-PARTY OBSERVERS/NON-PARTIES OBSERVATRICES/NON-PARTES
OBSERVADORAS****Kyrgyzstan/Kirghizistan/Kirguistán**

Mr. Askar Davletbakov
Chui str. 265
720071 Bishkek
Tel: (+99 65) 50965108
E-mail: envforest@elcat.k

**United States of America/États-Unis
d'Amérique/Estados Unidos de América**

Mr. Herbert Raffaele
Chief, Division of International Conservation Fish
and Wildlife Services
4401 N. Fairfax Drive, Suite 100
22203 Arlington, VA
Tel: (+1 703) 358 1754
Fax: (+1 703) 358 2215
E-mail: Herb_Raffaele@fws.gov